

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

PREVICUR N**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

Identité	PREVICUR N
Usage	Code GIFAP : SL
Fournisseur	Fongicide PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58 fds@philagro.fr
Numéro de téléphone d'urgence	0800 21 01 55
Organisme consultatif officiel	ORFILA Tel. 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives CE.

Information sur les composants dangereux :

Description chimique		propamocarbe-chlorhydrate 722 g/l (concentré soluble)		
Composition/Renseignements sur les ingrédients				
Numéro	% poids	N° CAS	Nom chimique	
1	66,5 %	25606-41-1	Propamocarbe-chlorhydrate	
Numéro	N° CE	N° Annexe-1	Symbole(s)	Phrase(s) de risque
1			Xi	R43

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets	Les symptômes suivants peuvent apparaître : léthargie, ataxie, spasme
Premiers secours	
Généralités	En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Peau	Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement au savon et à l'eau. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Yeux	Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Avaler du « carbo absorbens ». Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Avis aux médecins	Traitement symptomatique.
Risques	Bien qu'étant un carbamate, ce produit n'est pas un inhibiteur de cholinestérase.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Produit non combustible; adapter les mesures d'extinction aux incendies environnants.
Produit de décomposition/combustion dangereux	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes (oxyde de carbone, gaz nitrés, acide chlorhydrique).
Equipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.
Informations supplémentaires	Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

PREVICUR N

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour une protection appropriée, voir section 8.
Précautions pour l'environnement	Ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes de nettoyage	Arrêter la fuite en évitant si possible tout contact avec la peau et les vêtements. Absorber immédiatement tout déversement avec un produit adapté (par ex. sable, terre à diatomées, liant universel). Recueillir l'épandage dans un emballage étanche. Nettoyer les surfaces contaminées avec de l'eau et du savon. Ne pas rejeter les eaux de nettoyage dans l'environnement. Eliminer en tant que déchets suivant les réglementations locales (voir section 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé. Eviter la pénétration dans le sous sol. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.
Prévention des incendies et explosions	Pas de précautions spéciales.
Conditions de stockage	Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter une exposition directe au soleil. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique	Voir chapitre 7 ; des mesures supplémentaires ne sont pas nécessaires.
Protection personnelle	
Respiratoire	Respecter les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimique
Main	Porter des gants de protection en nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Yeux	Porter des lunettes de sécurité conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5)
Peau et corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 3. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle. Utilisations agricoles: Les épandeurs et les autres manipulateurs du produit doivent porter: -vêtements légers de protection -tablier en caoutchouc -gants en caoutchouc -bottes en caoutchouc ou en plastique
Autres informations	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

PREVICUR N**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Jaunâtre
Odeur	Légèrement perceptible
Point/ intervalle d'ébullition	Env. 100°C
Point d'éclair	> 100°C Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la température d'ébullition.
Température d'auto-inflammabilité	Le produit n'est pas spontanément inflammable à l'air.
Densité	env. 1,085 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité dans l'eau	Complètement miscible
pH	4,7 à 10g/l (20°C) 2 – 4 à 100% (20°C)
Coefficient de partage n-octanol/eau	log Pow: -2,6 La valeur fournie concerne la matière active technique chlorhydrate de propamocarbe.
Viscosité, dynamique	34,23 mPa.s à 20 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.
Décomposition thermique	Pas de décomposition en utilisation conforme.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Nom	PREVICUR N
Toxicité aiguë	
DL50 Voie orale	Rat : > 5000 mg/kg
DL50 Voie dermique	Rat : > 5000 mg/kg
CL50 Voie inhalatoire (4 heures)	Rat : > 4,95 mg/l
Irritation	
Peau	Lapin : non irritant
Yeux	Lapin : non irritant
Sensibilisation	Cobaye : non sensibilisant (Test Buehler) Souris : sensibilisant (OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL). Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous :

Nom	Propamocarbe-chlorhydrate (substance active)
Ecotoxicité	
Poissons	Toxicité aiguë, CL50-96h (<i>Lepomis macrochirus</i>) : > 92 mg/l NOEC (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) : > 100 mg/l. Essai en dynamique Durée d'exposition: 21 jr
Daphnies	Toxicité aiguë, CE50-48h (<i>Daphnia magna</i>) : > 106 mg/l
Algue	Toxicité aiguë, CL50-72h (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) : > 85 mg/l

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit et emballage contaminés	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer comme déchet dangereux. Reliquats de produit non dilués : Transporter les petites quantités dans un
--	---

Date de création : 20/06/06

Date de modification : 02/11/10

Page 3 de 4

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

PREVICUR N

centre municipal pour la collecte des déchets spéciaux.

Ne pas utiliser les emballages pour d'autres produits.

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

Code d'élimination des déchets

020108 : déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre (ADR/RID)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMO/IMDG)

Marchandise non dangereuse

Transport aérien (ICAO-TI/IATA/DGR)

Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Classement tel qu'il apparaît sur la décision d'AMM :**Symbole(s)**

Sans classement

Phrase(s) de Risques**Phrase(s) de Sécurité**

S2 : Conserver hors de la portée des enfants

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classement selon la dir. 99/45 et le règlement 1272/2008**Symbole(s)**

Xi Irritant

Phrase(s) de Risques**Phrase(s) de Sécurité**

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

S24 : Éviter le contact avec la peau.

S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Installations classées

Non concerné

Information supplémentaire

Classement OMS: III (Peu dangereux)

Prévention médicale

Travaux interdits

Non concerné

16. AUTRES INFORMATIONS

Délai de réentrée sur les parcelles traitées :

« Conformément à l'arrêté du 12/09/2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, le délai de ré entrée pour les travailleurs est de 48 heures après la fin de la pulvérisation. »

Section modifiée lors de la mise à jour

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ÉTAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.